

Rapport public Parcoursup session 2023

Regroupement d'IFSI Université Angers - D.E Infirmier

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|--|--------------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|
| IFSI CH DE CHOLET - rentrée en septembre - D.E Infirmier | Tous les candidats | Tous les candidats | 93 | 3643 | 802 | 1480 | 13 |
| IFSI CH SAUMUR - rentrée en septembre - D.E Infirmier | Tous les candidats | Tous les candidats | 44 | 3643 | 582 | 1370 | 13 |
| IFSI CHU ANGERS - rentrée en septembre - D.E Infirmier | Tous les candidats | Tous les candidats | 146 | 3643 | 387 | 627 | 13 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Être infirmier, c'est exercer une profession tournée vers les autres : écouter, examiner, conseiller, éduquer ou soigner les personnes, veiller à leur bien-être. Être infirmier, c'est aussi choisir son mode d'exercice et travailler en équipe : les infirmiers interviennent dans des structures de prévention et de soins, ainsi qu'à domicile, de manière autonome et en collaboration avec d'autres professionnels de santé. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Cinq attendus ont été retenus pour la formation en soins infirmiers :

- **Intérêt pour les questions sanitaires et sociales** : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social, connaissance du métier, sens de l'intérêt général ;
- **Qualités humaines et capacités relationnelles** : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, aptitude à collaborer et à travailler en équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques, capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère ;
- **Compétences en matière d'expression écrite et orale** : bonne maîtrise du Français et du langage écrit et oral ;
- **Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique** : aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique ;
- **Compétences organisationnelles et savoir être** : rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité.

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

IFSI CH DE CHOLET - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens, obligatoires pour exercer la profession, et sur la délivrance d'une licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement. Elles couvrent les six domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI CH SAUMUR - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens, obligatoires pour exercer la profession, et sur la délivrance d'une licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement. Elles couvrent les six domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin

d'études.

L'admission définitive est subordonnée : a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI CHU ANGERS - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens, obligatoires pour exercer la profession, et sur la délivrance d'une licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement. Elles couvrent les six domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée : a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est appuyée sur les critères généraux d'examen des vœux. Pour la partie quantitative ont été pris en compte les matières signalées dans ces critères ainsi que les épreuves de spécialités pour les classes de première et de terminale. De plus, les examinateurs ont apprécié tous les éléments qualitatifs de chaque dossier déposé, à savoir: les appréciations des professeurs de lycée figurant sur les bulletins de première et de terminale, l'appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement sur la fiche avenir; le classement du candidat dans sa classe par matière ciblée dans les critères généraux d'examen des vœux, la fiche d'orientation, l'inscription du candidat dans une cordée de la réussite, le projet de formation motivé et la fiche "activités et centres d'intérêt".

Une attention particulière a été portée sur la qualité de l'argumentation exprimant la motivation et sur la cohérence des éléments figurant dans le dossier avec les éléments présentés par le candidat.

Les examinateurs ont été attentifs au parcours scolaire de chaque candidat.

Ce sont l'ensemble de ces éléments qualitatifs et quantitatifs qui ont été examinés par la commission d'examen des vœux, prenant en compte la pondération de chaque champ d'évaluation en lien avec les critères généraux d'examen des vœux. Le classement a été établi sur l'ensemble de ces éléments. .

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Avant de débiter la rédaction du projet de formation motivé, il est important dans un premier temps que le candidat s'approprié les attendus retenus pour la formation en soins infirmiers et prenne connaissance des critères d'examens des vœux. Dans un second temps, il retrace son parcours et recherche en quoi celui-ci et ses expériences personnelles viennent répondre aux attendus.

Les renseignements pris par le candidat sur le métier et la formation vont lui permettre d'enrichir son argumentation et consolider sa motivation. Le candidat a la possibilité de s'auto-évaluer à partir du test se trouvant sur la plateforme.

Tous les éléments qui peuvent illustrer l'intérêt porté au métier sont appréciables : expériences, personnelles, professionnelles, dès lors que ces éléments sont analysés pour mettre en valeur les capacités du candidat.

La qualité rédactionnelle et l'expression écrite méritent une attention particulière de la part du candidat. Toutes les rubriques sont à renseigner car elles précisent le parcours (scolaire, universitaire, professionnel) les expériences, la motivation. La fiche « activités et centres d'intérêt » est un complément du projet motivé.

Le projet motivé doit être structuré, argumenté avec authenticité et personnel.

Pour le choix des instituts de formation, il est important de réfléchir à l'impact financier et familial de l'éloignement.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------|--|---|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Notes de 1ère et terminale et/ou résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation | Résultats dans les matières scientifiques, en français, en sciences économiques et sociales, en sciences techniques sanitaires et sociales, en sciences humaines et sociales, en philosophie, en technologies de l'informatique, en anglais et résultats dans les enseignements de spécialité | Notes de première et de terminale en français ou dans la dernière année d'étude (réorientation) Notes de première et de terminale en mathématiques, physique-chimie, biologie /écologie et SVT, dans la dernière année d'étude ; notes en première et terminale en sciences économiques et sociales. Résultats en sciences de l'informatique et informatique suivis. Résultats en sciences humaines et sociales de première et de terminale ou dans la dernière année d'étude. résultats en biologie et physiopathologie humaines de terminale, résultats d'histoire géographie de première et de terminale, résultats de philosophie de terminale. langue vivante en anglais en première et en terminale, notes d'anglais au baccalauréat (pour les bacheliers) notes d'anglais dans l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation. | Essentiel |

| | | | | |
|---|---|---|---|----------------|
| | Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral) | Notes de français aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et notes obtenues aux spécialités | Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral), deux spécialités. | Important |
| | Niveau en langue française pour les candidats étrangers | Notes de français dans la dernière année d'étude ou dans une certification spécifique | Niveau en langue française pour les candidats étrangers | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Compétences en matière d'expression écrite et orale | Orthographe, capacités argumentatives, capacités d'analyse et de synthèse, capacités à l'oral | Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement et classement du candidat dans sa classe par matière / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé | Très important |
| | Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique | Capacités à faire des liens entre ses expériences et les recherches faites sur le métier visé et sa formation métier visé. Aptitude à repérer et à sélectionner l'information. Aptitude à calculer. | Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir / Fiche de suivi de réorientation | Très important |
| Savoir-être | Qualités humaines et capacités relationnelles | Capacité d'écoute, capacité à travailler en groupe, aptitude d'ouverture aux autres | Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement / Fiche | Essentiel |

| | | | | |
|---|--|---|--|----------------|
| | | | de suivi de réorientation – Projet de formation motivé | |
| | Compétences organisationnelles | Autonomie dans la gestion de son travail, aptitudes à s'organiser, aptitude à prendre des initiatives | Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé | Important |
| | Assiduité dans la formation | Absences non justifiées , implication dans la formation | Bulletins de première et de terminale - appréciations des professeurs | Complémentaire |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Capacité du candidat à expliquer son parcours et sa démarche d'orientation- Intérêt pour les questions sanitaires et sociales | Qualité de la description du parcours et de son argumentation. Exemples. Authenticité dans l'expression des choix. Fait preuve d'un engagement citoyen | Eléments qualitatifs :Projet de formation motivé - Rubrique : « Activités et centres d'intérêt » Fiche avenir : appréciation générale du chef d'établissement | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Capacité du candidat à valoriser son parcours et ses expériences et à faire le lien avec le métier d'infirmier (stages de découverte d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.) | Liens entre le métier d'infirmier et les expériences personnelles et/ou professionnelles. Participation aux cordées de la réussite et apports de cette participation. Engagement étudiant (délégué..), engagement associatif, curiosité pour les questions de société, pratique sportive | Eléments qualitatifs :Projet de formation motivé - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » Mention « capacité à s'investir » de la Fiche Avenir | Très important |

Signature :

Catherine GUILLAUME,
Directeur de l'établissement Regroupement d'IFSI
Université Angers